

VOTRE RÉGION

ST-LAURENT-DU-CROS | Vendredi
Partager avec les médias



De gauche à droite : Damien Derby et Alexandre Lagier, tous deux co-présidents des agriculteurs, Philippe Court préfet des Hautes-Alpes et Pierre-Yves Motte.

Vendredi dernier, dans la salle du mille club, la grande famille des agriculteurs s'est réunie pour son assemblée générale. Damien Derby, coprésident a accueilli les nombreux participants venus du département. Les rapports des neuf commissions ont été évoqués commission montagne, eau, foncière, renouvellement des générations en agriculture, fruits légumes, lait, ovine, viande bovine et commission lup.

Actuellement le nombre de paysans continue de diminuer, les jeunes agriculteurs s'efforcent à travers ces missions quotidiennes de prôner une politique de renouvellement des générations afin qu'ils puissent tous vivre de leur travail.

« L'agriculture et les médias » : un point fort

Pour défendre cette finalité les jeunes agriculteurs se sont fixés cinq objectifs : défendre les intérêts des jeunes en phase d'installation, former, informer et sensibiliser de jeunes responsables, promouvoir le métier de l'agriculture, animer le milieu rural, proposer des idées novatrices pour l'ave-

nir. Malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent, « les jeunes agriculteurs se battent toujours pour notre agriculture de montagne et ils ne baisseront pas les bras. »

Pour tous : « Il est important de savoir communiquer avec les médias politiquement. » Un deuxième temps fort de cette assemblée générale fut la table ronde sur le thème "l'agriculture et les médias" animée par Célia Faure responsable communication des Jeunes agriculteurs avec Ange Loing, vice-président JA, Édouard Pierre membre du bureau JA 05 ainsi que Lionel Arce-Menso, directeur départemental du Dauphiné Libéré et Stéphanie Martin, journaliste à l'Esplanade alpin. La table ronde, ainsi que le film ont permis aux participants et aux élus, de comprendre comment la presse voit le monde agricole et de comprendre ses attentes. « Nous en tirons pour enseignements qu'il faut être très présent sur le terrain de la communication positive, faire découvrir à la presse et à ses lecteurs les initiatives menées par les agriculteurs. »

H.G.

PELLEAUTIER | Agriculture
« Rester unis pour continuer d'exister »



Cette semaine, plusieurs rencontres territoriales à Pelleautier, Lazer, Saint-Laurent-du-Cros pour expliquer, motiver et rassurer.

La chambre d'agriculture (CA) des Hautes-Alpes a entamé cette semaine une tournée de rencontres avec les agriculteurs. Pierre-Yves Motte, son président et Laurence Guichon, sa directrice générale, veulent, au cours de ces cinq réunions territoriales, expliquer le devenir des chambres d'agriculture départementales, devenues délégations de chambres régionales.

Le monde agricole alpin en vigilance

Les inquiétudes des professionnels de l'agriculture et chefs d'exploitation se font entendre. Tous les secteurs aux productions diversifiées ont été conviés à aborder la politique agricole locale, régionale et commune. Au lendemain de la grande représentation de l'agriculture haut-alpine au salon de Paris, il est appelé à la vigilance du monde agricole alpin sur la sauvegarde des particularismes du territoire dans le cadre de la loi Montagne, exhortant « à la nécessité de rester unis pour continuer d'exister. »

Brigitte TEMPESTINI

Cette union a « payé » face au dossier des zones vulnérables aux relevés de taux de nitrates en eaux courantes hors barème, entraînant l'obligation de nouveaux équipements onéreux pour les exploitations zonées. Le territoire haut-alpin a été sorti de ces zones mais se trouve sous surveillance. Concernant le dossier des zones de tranquillité aux abords des parcs naturels, les négociations ont abouti desserrant l'état administratif et « évitant ainsi un vivier pour les prédateurs de nos troupeaux ». Rester fermes sur les engagements environnementaux, rigoureux dans les applications, la délégation départementale de la chambre d'agriculture Paca incite les agriculteurs haut-alpins à être porteurs de projets et d'innovations qu'elle s'engage à accompagner de sa politique de labels, de ses compétences techniques via son réseau des chambres consulaires, malgré sa taille. Elle fait partie des dix plus petites chambres de France.

BAYONS | Guy Martini, a commencé la série de réunions publiques qui doivent l'amener dans 60 communes

Mieux connaître l'Unesco Géoparc

C'est dans la salle des fêtes que, vendredi dernier, l'équipe du Géoparc de Haute-Provence sous la direction de Guy Martini, a commencé la série de réunions publiques qui doivent l'amener dans 60 communes du département.

Devant un public très à l'écoute, le géologue rappelait que tout était parti du procès retentissant de pilleries de fossiles à Digne en 1989. Le Géoparc de Haute-Provence peut donc être considéré comme le berceau des Géoparc dans le monde avec l'adoption en 1991, toujours à Digne, de la Déclaration internationale de la mémoire de la terre. Puis, après que l'Europe eût pris le relais en 1997 avec trois autres territoires de Grèce, d'Allemagne et

d'Espagne, l'Unesco créa en 2004 le réseau mondial GGN (Global geopark network). Aujourd'hui plus de 111 Unesco-Geoparks existent à travers le monde.

C'est ainsi que le Géoparc de Haute-Provence, le premier créé en 2000 par l'Unesco a servi de modèle au développement des autres à travers le monde. Mais la mémoire de la terre est aussi celle des hommes comme le prouvaient les échanges très riches avec la salle. Le verre de l'amitié concluait la réunion.

B.R.

Prochaines dates :
Montclar, 16 mars ; Le Castellard Melan, 17 mars ; Turriers, 22 mars ; Auzet, 30 mars ; Thoard, 31 mars ; Saint Geniez



Première réunion d'une série dans chacune des 60 communes du Géoparc.

Guy Martini, directeur du Géoparc de Haute-Provence

Guy Martini, le directeur du Géoparc de Haute-Provence en est conscient. La route est encore longue pour expliquer le Géoparc à tous.

« C'est un marathon que nous entamons. Une réunion par commune, donc 60 réunions pour bien expliquer ce qu'est un Géoparc qui n'est pas un parc régional ou une structure avec une réglementation supplémentaire. Mais nous sommes aussi intéressés par un retour sur les projets ou dans les communes qui pourraient être intégrés dans celui du

Géoparc. Le dialogue est nécessaire. Pour être labellisé, c'est très simple, il suffit de prendre contact avec nous, de lier ses produits ou ses services avec le territoire. Le partenaire met un signal à l'entrée de son commerce, met à disposition le matériel que nous lui fournissons et en contrepartie, le Géoparc fait la promotion sur son site web, dans ses circuits, auprès de ses partenaires. Il n'y a pas d'engagements financiers, mais une volonté de travailler ensemble pour promouvoir ce territoire. »



Pour Guy Martini, « c'est un marathon » qu'il entame.

Patrick Auriault, maire : « Informer les gens »

Pour le maire de la petite commune de Bayons, « l'idée de cette réunion était d'informer les gens pour répondre à des interrogations et surtout gommer les inquiétudes. Aux yeux de certains, le Géoparc, c'est du fil barbelé avec les loups d'un côté, les moutons de l'autre, j'en passe et des meilleures... Évidemment, ce n'est absolument pas ça comme on a pu le constater. La preuve, on a des hébergeurs ou des exploitants dans la commune qui sont labellisés et c'est aussi une raison pour laquelle les res-



Patrick Auriault, le maire de Bayons.

ponsables du Géoparc ont démarré leur cycle de présentation chez nous ».

PARC DU VERDON | Les vingt ans du Parc naturel régional
De nouveaux horizons défrichés

Les parcs naturels régionaux de France fêtent leurs 50 ans. C'est le Général de Gaulle, le qui a signé, le 1^{er} mars 1967, le décret qui a lancé l'aventure de cet "objet" institutionnel original. L'histoire des parcs naturels commence par une grande réflexion lancée par la Datar autour de territoires ruraux, aux patrimoines naturels et culturels exceptionnels. C'est en septembre 1966, à Lurs-en-Provence, que s'organise un colloque sur l'aménagement du territoire réunissant quelques visionnaires et qui fait naître les parcs naturels régionaux. Aujourd'hui, la France compte 51 parcs naturels régionaux, 20 sont en gestation. « Innover, expérimenter, tout au long de leur demi-siècle d'existence, les parcs ont défriché de nouveaux ho-

rizons, tout en restant au cœur des préoccupations et des enjeux de nos contemporains », commente Marlène Economides chargée de communication au parc du Verdon. « Le développement durable, la biodiversité, la défense des paysages, le patrimoine culturel, les circuits courts, la transition énergétique, la gouvernance participative... Si les Parcs n'ont pas "inventé" toutes ces approches, ils en ont souvent été les précurseurs ».

Un million de touristes par an 2017 sera également marquée par des anniversaires de parcs en Paca : le plus jeune Parc a un an, celui des Baronnies provençales. Les Parcs du Luberon et du Queyras fêtent leurs 40 ans. Le plus ancien de la région est le Parc de Camar-

que avec ses 47 ans. Et surtout le Parc du Verdon qui célèbre ses 20 ans puisqu'il a été créé le 3 mars 1997. Ces anniversaires sont l'occasion de mettre en avant les habitants et les acteurs qui font vivre ces territoires chargés d'un fort potentiel d'attractivité.

Le Parc régional du Verdon s'étend sur 188 000 hectares dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var. Il se compose de 46 communes. Il comporte des paysages touristiques très différents. Enfin les Gorges du Verdon sont les plus profondes d'Europe avec 700 m de profondeur maximale. C'est aussi et surtout l'espace touristique le plus important de la région attirant plus d'un million de touristes par an.

B.F.



Visite d'un domaine agricole aux abords du lac de Sainte-Croix.

DIGNE-LES-BAINS | Une nouvelle saison thermale s'ouvre

Surfer sur la vague portante de la remise en forme



La remise en forme, un secteur thermal en pleine ascension et promotion.

C'est une nouvelle saison thermale qui s'ouvre dans la vallée éponyme avec de nouvelles ambitions nourries par la communauté de communes Provence-Alpes Agglomération qui gère l'établissement thermal dignois. La mandature de Jean-Jacques Many, nouveau directeur de l'établissement thermal dignois, débute au moment où les thermes enregistrent une progression de fréquentation de 10 % pour aboutir à un total de 6000 curistes.

Une activité thermale qui souhaite promouvoir davantage le secteur bien-être sans négliger les thérapies classiques. Ainsi en complément de la cure en rhu-

matologie, depuis 2016, les thermes proposent aussi une prise en charge spécifique des personnes atteintes de fibromyalgie.

Une cure à l'ambroisie

Parmi les nouveautés 2017 la cure à l'ambroisie ! Grâce à son eau thermale chlorurée sulfatée sodique, la station thermale de Digne-les-Bains est une station thermale de choix pour le traitement des affections respiratoires et en particulier les allergies. Sa situation particulière, à mi-chemin entre les Alpes et la Provence, ainsi que les nombreuses cultures de lavandes alentour lui permettent de ne pas être envahie par l'ambroisie, une plante

au pollen très allergisant responsable du "rhume des foins d'automne".

Dans le cadre des prestations offertes, pour la remise en forme, l'étape détente post trail est à mettre en exergue. Labellisée Station de trail, la commune ne propose ainsi pas moins de six parcours de trail. Les thermes ont créé l'Etape détente post-trail. Enfin les thermes dignois sont toujours en attente du projet d'extension remisé pour cause de dépassement de l'enveloppe budgétaire et fixé à 3 millions d'euros. « Le projet d'extension de l'établissement va dans le bon sens » commente le nouveau directeur des thermes.

B.F.